

Méthodologie du commentaire de texte :

L'épreuve consiste à expliquer en détails un texte d'une vingtaine de lignes, qui porte nécessairement sur une notion du programme. Il faut l'expliquer entièrement, dans tous ses détails, comme si l'on s'adressait à une personne n'ayant pas lu le texte et ne l'ayant pas sous les yeux. **Le candidat n'est pas censé avoir déjà lu le texte, il n'est pas censé connaître la doctrine de l'auteur.** Cependant, si la pensée de l'auteur a été vue en cours, ne pas hésiter à montrer au correcteur qu'on sait de quoi on parle, cela ne peut qu'être payant.

Avant de choisir cette épreuve, il faut être sûr de son choix. On lira donc d'abord les intitulés des deux sujets de dissertations, puis on lira une première fois le texte. Il faut se sentir capable de l'expliquer en détails, sans rien laisser dans l'implicite. A la deuxième lecture, on doit être capable de s'expliquer à soi-même ce dont il s'agit dans ce texte : de quoi ça parle et ce que ça dit. Si ce n'est pas le cas, mieux vaut s'orienter sur les sujets de dissertation.

Les dissertations ont l'avantage d'être plus libres : on ne peut pas reprocher à un candidat de conclure plus par un non que par un oui, on ne peut pas reprocher d'utiliser un auteur, ou de ne pas l'utiliser. Le commentaire de texte a l'avantage de fournir un support rassurant. Pour une dissertation, si on n'a rien à dire, on ne peut rien dire, mais dans le cas du commentaire, la matière est là, sous nos yeux, on ne peut pas ne rien avoir à dire. Cependant, l'exercice est moins libre : un texte possède un sens précis qu'il faut être capable d'exposer en détails. **L'enjeu est donc de ne pas faire de contre-sens.**

Si on choisit cet exercice, alors il faut se concentrer sur le texte pour commencer à **l'expliquer pour soi-même au brouillon.**

La première chose, pour éviter d'avoir face à soi un bloc de texte indifférencié, me paraît être de **marquer un trait à la fin de chaque phrase**, pour les séparer, chaque phrase étant une unité de sens qu'il faudra expliquer.

On peut ensuite **entourer les connecteurs logiques** : donc, mais, c'est pourquoi, dès lors, ou bien... ou bien, si... alors, etc. (mis en rouge). Cela permet de rendre visible l'articulation logique du texte qu'il faut suivre dans le commentaire. Cela permet de voir immédiatement ce que l'auteur est en train de faire : si on lit « donc », on pourra dire que l'auteur conclut que..., si on lit « au contraire », on pourra dire que l'auteur oppose, si on lit « puisque », on pourra dire que l'auteur explique, donne des raisons pour justifier ce qu'il vient d'affirmer, etc...

Il faut aussi, quand on lit le texte, **souligner les termes clés qui seront à expliquer dans le commentaire** : fin, fin parfaite, bonheur, souverain bien, se suffire à soi-même...

Ex :

Dans toute action, dans tout choix, le bien, c'est la fin, **car** c'est en vue de cette fin qu'on accomplit toujours le reste. / **Par conséquent**, s'il y a quelque chose qui soit fin de tous nos actes, c'est cette chose là qui sera le bien réalisable (...). /

Puisque les fins sont manifestement multiples, et que nous choisissons certaines d'entre elles (**par exemple** la richesse, les flûtes et en général les instruments) en vue d'autres choses, il est clair que ce ne sont pas là des fins parfaites, alors que le Souverain Bien est, de toute évidence, quelque chose de parfait. / **Il en résulte que** s'il y a une seule chose qui soit une fin parfaite, elle sera le bien que nous recherchons, et s'il y en a plusieurs, ce sera la plus parfaite d'entre elles. / **Or**, ce qui est digne d'être poursuivi par soi, nous le nommons plus parfait que ce qui est poursuivi pour une autre chose, et ce qui n'est jamais désirable en vue d'une autre chose, nous le déclarons plus parfait que les choses qui sont désirables à la fois pour elles-mêmes et pour cette autre chose, et nous appelons parfait au sens absolu ce qui est toujours désirable en soi-même et ne l'est jamais en vue d'une autre chose. / **Or**, le bonheur semble être au suprême degré une fin de ce genre, **car** nous le choisissons toujours pour lui-même et jamais en vue d'une autre chose : **au contraire**, l'honneur, le plaisir, l'intelligence ou toute vertu

quelconque, sont des biens que nous choisissons assurément pour eux-mêmes (**puisque** même si aucun avantage n'en découlait pour nous, nous les choisirions encore), **mais** nous les choisissons en vue du bonheur. / **Par contre**, le bonheur n'est jamais choisi en vue de ces biens, ni d'une manière générale en vue d'autre chose que lui-même. / [...] On voit **donc** que le bonheur est quelque chose de parfait et qui se suffit à soi-même, et il est la fin de nos actions.

Cela donne le plan de travail : on voit ce qu'il va s'agir d'expliquer.

On commence donc au brouillon à **expliquer le texte en détails** phrase par phrase, en essayant d'écrire un maximum de choses, de développer l'explication, l'enjeu étant de ne pas faire de la paraphrase.

La **paraphrase** consiste à simplement répéter le texte sans l'expliquer.

Ex : « Aristote dit qu'il y a des fins parfaites et d'autres qui ne le sont pas, et que c'est le bonheur qui est la fin parfaite, car le bonheur se suffit à soi-même ».

Si on se contente de cela, on fait de la simple paraphrase, car on se contente de dire que l'auteur dit ce qu'il dit, mais on n'explique rien. En l'occurrence, ici, pour ne pas faire de paraphrase, il faudra expliquer ce qu'est une fin, pourquoi cela pose problème de déterminer la fin dernière, ce que c'est que cette distinction entre parfait/imparfait, ce que cela veut dire, les raisons pour lesquelles la richesse n'est pas une fin parfaite, les raisons pour lesquelles le bonheur est une fin parfaite, ce que veut dire qu'il se suffit à soi-même, etc...

Tout expliquer pour soi-même au brouillon, en s'efforçant de ne rien laisser inexpliqué. Pour cela, **il faut poser un maximum de questions au texte** : que dit-il ? pourquoi dit-il cela, que-ce que cela veut dire ? quelles raisons a-t-il de dire cela ? à quel problème cela répond, comment il s'y prend pour y répondre, quelle est sa démarche ? et comment justifier cette démarche ? Pourquoi l'auteur dit cela et non le contraire ? Est-ce que le sens est évident ou bien pose-t-il problème ? Est-ce qu'on peut contester ici ce que dit l'auteur ?...

Le travail d'explication consiste au fond à aller plus loin que le texte. Dans un texte, un auteur n'explique pas tout, il ne dit pas pourquoi il dit cela, pourquoi il utilise tel terme, ce qu'il entend par ce terme, il ne dit pas explicitement quel est son problème, parfois il avance une thèse sans expliquer les raisons qui la lui font avancer et sans donner d'exemple. Le travail du commentaire, c'est justement d'expliquer tout cela, de donner du sens à tout, d'éclairer en définissant les concepts-clés du texte, en montrant la vérité des affirmations, en donnant des exemples... Il faut **justifier le texte** : il faut faire une sorte de travail d'avocat. Je suis l'avocat de l'auteur, et je justifie tout ce qu'il dit, tout ce qu'il fait, tous les termes qu'il emploie : tout a du sens, il n'a rien laissé au hasard. Autant la dissertation est un travail critique, autant le commentaire de texte, lui, est un travail de justification.

Quand on est satisfait, on cherche alors le **problème**, la **thèse** et le **plan**.

Le **problème**, c'est le problème qui se pose à l'auteur dans ce texte et auquel il cherche à répondre. En somme, le texte donne une réponse, à nous de retrouver la question qui était posée.

Identifier la **thèse**, c'est-à-dire la réponse que l'auteur apporte dans ce texte au problème.

Enfin, trouver le **plan** du texte. Pour résoudre le problème, l'auteur accomplit une démarche en plusieurs moments. Il s'agit d'identifier ces moments, et d'être capable de dire ce qu'il fait dans chacun de ces moments : d'abord, l'auteur fait..., ce qui le conduit à..., de sorte qu'il peut enfin conclure que...

Le plan du texte peut être en deux ou trois parties, parfois quatre. Quand on a identifié le plan, on le note sur le texte grâce à des crochets pour qu'il soit bien visible. :

[Dans toute action, dans tout choix, le bien, c'est la fin, **car** c'est en vue de cette fin qu'on accomplit toujours le reste. / **Par conséquent**, s'il y a quelque chose qui soit fin de tous nos actes, c'est cette chose là qui sera le bien réalisable (...). /]

[Puisque les fins sont manifestement multiples, et que nous choisissons certaines d'entre elles (par exemple la richesse, les flûtes et en général les instruments) en vue d'autres choses, il est clair que ce ne sont pas là des fins parfaites, alors que le Souverain Bien est, de toute évidence, quelque chose de parfait. / Il en résulte que s'il y a une seule chose qui soit une fin parfaite, elle sera le bien que nous recherchons, et s'il y en a plusieurs, ce sera la plus parfaite d'entre elles. / Or, ce qui est digne d'être poursuivi par soi, nous le nommons plus parfait que ce qui est poursuivi pour une autre chose, et ce qui n'est jamais désirable en vue d'une autre chose, nous le déclarons plus parfait que les choses qui sont désirables à la fois pour elles-mêmes et pour cette autre chose, et nous appelons parfait au sens absolu ce qui est toujours désirable en soi-même et ne l'est jamais en vue d'une autre chose.] / [Or, le bonheur semble être au suprême degré une fin de ce genre, car nous le choisissons toujours pour lui-même et jamais en vue d'une autre chose : au contraire, l'honneur, le plaisir, l'intelligence ou toute vertu quelconque, sont des biens que nous choisissons assurément pour eux-mêmes (puisque même si aucun avantage n'en découlait pour nous, nous les choisirions encore), mais nous les choisissons en vue du bonheur. / Par contre, le bonheur n'est jamais choisi en vue de ces biens, ni d'une manière générale en vue d'autre chose que lui-même. / [...] On voit donc que le bonheur est quelque chose de parfait et qui se suffit à soi-même, et il est la fin de nos actions.]

Problème, thèse et plan étant identifiés, on peut alors se lancer dans la rédaction de l'introduction. Dans la mesure où elle est ce que le correcteur lit en premier, elle est sans doute la partie la plus importante du devoir. Je conseille donc, comme pour la dissertation, de **la rédiger entièrement au brouillon avant de la recopier au propre.**

Voici la méthode pour faire une introduction bien construite :

1. Il faut partir du thème du texte pour l'amener, le présenter. Dire de quoi ça parle, de quoi il s'agit. On évitera de commencer par « Ce texte... », car toutes les copies commencent comme cela.
2. Présenter le problème du texte. Dans un texte philosophique, l'auteur est confronté à un problème qu'il s'efforce de résoudre. Expliquer le problème.
3. Présenter la thèse du texte, son objectif, ce qu'il veut montrer au lecteur. Ça correspond à la conclusion à laquelle l'auteur est amené dans ce texte.
4. Plan du devoir : (on évite les formules lourdes du type « dans une première partie, dans une deuxième partie... »). On donne les moments du texte. « L'auteur commence par..., Cela l'amène à..., Enfin, il... »

Ex :

1. Aristote, dans cet extrait du cinquième chapitre du premier livre de *l'Ethique à Nicomaque*, s'efforce d'analyser la manière dont, dans toutes nos actions et dans tous nos choix, nous visons une fin qui nous apparaît comme un bien à réaliser.
2. Cela l'amène à dégager le problème suivant : si nous visons des fins différentes dans toutes nos actions, ne faut-il pas en définitive qu'il y ait une fin dernière qui soit, non pas un bien particulier, mais le Souverain Bien ? Et en quoi doit consister ce bien qui sera la fin de toutes nos actions ?

3. L'objectif d'Aristote est ici de montrer que seul le bonheur, parce qu'il n'est visé que pour lui-même, peut être cette fin dernière.

4. Aristote part du problème de la fin dernière de nos actions par delà la pluralité des fins différentes. Cela l'amène à opérer une classification des fins selon leur degré de perfection. Enfin, il conclut de cette classification que seul le bonheur est la fin parfaite et qui se suffit à elle-même.

Les conseils pour la rédaction de la dissertation sont aussi valables pour la rédaction du commentaire de texte. On sera attentif à expliquer clairement, **de la manière la plus détaillée possible** (reprendre en détaillant l'explication esquissée d'abord au brouillon), en ne présupposant rien du correcteur : il faut faire comme s'il n'avait jamais lu ce texte.

Ne pas hésiter à écrire explicitement dans l'explication les questions qu'on pose au texte, les problèmes qu'il pose, pour montrer au correcteur qu'on s'est posé des questions.

Ce qui est plus spécifique au commentaire, c'est qu'il **faut prendre soin de citer régulièrement le texte** pour montrer au correcteur quel passage précis, quelle expression on est en train d'expliquer.

Les moments du texte fournissent les moments de l'explication. Comme pour une dissertation, on ouvre la partie en expliquant de quoi il va s'agir pour l'auteur dans ce moment du texte. On la ferme par une transition, qui reprend l'acquis de la partie et qui ouvre sur la seconde par une question, qui exprime ce qui reste encore inachevé au stade de cette partie et qu'il reviendra à la partie suivante d'accomplir.

Ex : pour faire **transition** entre la seconde et la troisième partie, on pourra dire « Aristote vient d'opérer une classification des fins grâce au critère que constitue leur degré de perfection. Dès lors, quelle est la fin la plus parfaite qui peut tenir lieu de Souverain Bien ? »

La classification des fins, c'est le résultat de la deuxième partie ; la réponse à la question de savoir quelle fin visée par nous est cette fin parfaite, c'est la troisième partie qui la donne. Cela fait donc **transition**.

Concernant la **conclusion**, il suffit de reprendre les différents moments de l'explication pour donner à voir le mouvement global et récapitulatif du texte : « l'auteur est parti de..., ce qui l'a conduit à faire ceci et cela..., afin d'en conclure que... ».

Conseils de style et de présentation :

- Ne jamais écrire « je ». Préférer « nous ».
- Eviter la formulation « l'auteur dit que », soyez plus précis : l'auteur affirme, nie, oppose, répond que, se demande...
- Se relire pour **éviter les fautes d'orthographe et de syntaxe**.
- Marquer un retrait à chaque paragraphe nouveau.
- Passer plusieurs lignes entre les grandes étapes (introduction, première partie, deuxième partie, troisième partie, conclusion).
- Souligner les titres des œuvres citées, ne pas les mettre entre guillemets.
- Bien orthographier les noms des philosophes : attention à Nietzsche, Schopenhauer, Heidegger, Leibniz...
- Développer au maximum le propos, rien ne doit être implicite, bien connu, entendu, il faut tout expliciter au maximum.

- On prendra soin de montrer au correcteur que l'on est en train de faire une démonstration, et non d'exposer une opinion, en utilisant les connecteurs logiques : donc, or, si... alors, c'est pourquoi, par ailleurs, par conséquent, mais alors...

Gestion du temps : (proposition)

En 4h

- ¾ h lecture, explication au brouillon, recherche du problème de la thèse et du plan.
- ¼ h introduction.
- 2h30 pour les trois parties (50 mn chacune).
- ¼ h conclusion.
- ¼ h relecture.

Proportions :

Votre devoir doit faire entre cinq et dix pages. Rendre une seule copie double est problématique, il faut se forcer au moins à en entamer une deuxième.

La taille idéale d'un devoir bien développé est huit pages, c'est-à-dire **deux copies doubles**.

La question de l'intérêt philosophique du texte : au choix.

On peut soit faire l'explication de texte, où les parties de l'explication correspondent au moment du texte, et où on introduit de temps à autre la question de l'intérêt philosophique du texte, soit faire un travail en deux parties où la première explique et la seconde développe l'intérêt philosophique. Si on ne fait pas cette partie de manière séparée, l'explication devra être plus riche, et comprendre en elle ce moment critique qui discute le texte, au lieu qu'il soit séparé. Si on décide de faire la partie sur l'intérêt philosophique de manière séparée, le correcteur accepte que l'explication soit plus courte.

C'est donc un choix personnel à faire selon ses propres capacités. Si on a des choses à dire concernant l'intérêt philosophique, ce ne peut être que payant de s'y lancer dans une deuxième partie. Si on n'a rien à dire, il vaut mieux se concentrer sur l'explication.

Si on choisit de faire cette partie séparée sur l'intérêt, cela modifie en conséquence l'annonce du plan.

Au lieu d'annoncer :

« Aristote part du problème de la fin dernière de nos actions par delà la pluralité des fins différentes. Cela l'amène à opérer une classification des fins selon leur degré de perfection. Enfin, il conclut de cette classification que seul le bonheur est la fin parfaite et qui se suffit à elle-même. »

On annoncera :

« **Nous commencerons par expliquer le détail du texte en en suivant les différents moments** : Aristote part du problème de la fin dernière de nos actions par delà la pluralité des fins différentes, ce qui l'amène à opérer une classification des fins selon leur degré de perfection, afin de montrer que seul le bonheur est la fin parfaite et qui se suffit à elle-même. **Enfin, nous dégagerons l'intérêt philosophique de cet extrait.** »

Pour le reste, voici de quoi il s'agit : le texte qu'on vous propose porte sur une notion du programme. Donc, montrer l'intérêt philosophique du texte, c'est montrer ce que le texte nous

permet de comprendre à propos de cette notion (dans le cas du texte d'Aristote, c'est le bonheur). Cela peut aussi consister à faire discuter le texte avec d'autres auteurs, d'autres textes étudiés en classe, et qui soutiennent d'autres positions. Par exemple, si on doit commenter un texte qui nie l'existence de la liberté, on peut faire une discussion avec Sartre qui, lui, affirme son existence. On peut aussi parler de ce qui n'a pas été dit dans le texte, ce qu'il y aurait à ajouter pour continuer le texte.

Dégager l'intérêt philosophique, c'est donc :

- **Souligner la force du texte**, ce qu'il permet de comprendre.
- **Discuter la thèse du texte**, la confronter à des objections.
- **Approfondir les idées du texte**, aller plus loin que le texte, voir comment on pourrait le continuer, ce qu'il faudrait dire ensuite.

* * *

Ci-après, deux exemples de bonnes copies.

1. Bonne copie notée 19/20 au bac 2008

L'élève a choisi de faire uniquement l'explication et de laisser de côté la partie sur l'intérêt philosophique.

Texte Sartre

Expliquez le texte suivant

« Puisque la liberté exige que la réussite ne découle pas de la décision comme une conséquence, il faut que la réalisation puisse à chaque instant ne pas être, pour des raisons indépendantes du projet même et de sa précision; ces raisons forment *l'extériorité* par rapport à tout projet et la liberté est la perpétuelle invention des moyens de tourner ces difficultés extérieures, mais il est bien entendu que la réussite doit être seulement *possible*, c'est-à-dire qu'il n'y a action que si les difficultés extérieures peuvent toujours être si élevées ou si neuves que l'invention humaine ne puisse pas les surmonter. Ainsi est-il toujours entendu *à la fois* que l'entreprise humaine a réussi à cause de la libre décision et de la libre inventivité qui a surmonté les obstacles et *à la fois* qu'elle a réussi parce que ce sont ces obstacles-là et non d'autres plus grands qui lui ont été imposés. Toute entreprise humaine réussit par hasard et en même temps réussit par l'initiative humaine. Si le tireur n'avait pas eu le soleil dans l'oeil il m'atteignait, je manquais ma mission de reconnaissance. Il s'en est donc fallu d'un rayon de soleil, de la vitesse d'un nuage, etc. Mais, en même temps, mes précautions étaient prises pour éliminer tous les dangers prévisibles. En un mot les possibles se réalisent *dans la probabilité*. La liberté se meut dans la sphère du probable, entre la totale ignorance et la certitude ; et le probable vient au monde par l'homme ».

SARTRE, *Cahiers pour une*

(introduction)

On définit généralement la liberté comme l'état dans lequel un sujet peut agir sans contrainte ni obstacle. **En effet**, lorsque notre décision bute sur un obstacle qui l'entrave et l'empêche de se réaliser, nous nous demandons si nous sommes réellement libres d'agir selon notre volonté et nous remettons en cause notre liberté. Cette situation pose le problème philosophique de la liberté humaine auquel s'est intéressé Jean-Paul Sartre dans *Cahiers pour une morale*. **Ainsi** pouvons-nous nous demander à travers l'étude d'un extrait de cet ouvrage comment se définit la liberté humaine. Sartre explique que c'est **au contraire**, en tant que la décision vient sans cesse s'éprouver au contact des obstacles que se forge cette liberté. Dans une première partie qui s'étend de la ligne une à la ligne 7 (« ne puisse les surmonter »), il montre que pour qu'il y ait liberté, il faut que la réalisation des décisions du sujet soit toujours possible et non pas nécessaire. Dans une deuxième partie, de la ligne 7 à la ligne 13 (« de la vitesse d'un nuage etc.. ») il en déduit que si la décision aboutit alors à la réussite, c'est à la fois du fait du hasard et de l'initiative humaine. **Enfin**, de la ligne 13 à la ligne 16, il conclut que le hasard n'anéantit pas la liberté humaine qui se définit indépendamment de ce potentiel de contingence radicale.

(première partie)

Dans un premier temps, Sartre distingue la liberté de la toute-puissance que conférerait la réussite inconditionnée de toutes nos décisions. Il part du constat selon lequel « la liberté exige que la réussite ne découle pas de la décision comme une conséquence ». Il réfute la nécessité de la réussite pour postuler sa contingence. **En effet**, si le sujet vit dans la certitude que tout ce qu'il décide adviendra, il vit non pas comme un être libre **mais** comme une machine, sa volonté est automatique, implacable. **Or**, comment penser la liberté sans penser son contraire ? **De la même manière que** l'on ne peut parler du vrai sans connaître le faux ou du grand sans connaître le petit, il nous faut pour évoquer la liberté avoir conscience des obstacles qui s'y opposent. Les termes se définissent les uns par rapport aux autres, par leur contraire, dans un processus dialectique. Ces contraintes qui se placent entre le sujet et la réalisation de ses projets ne sont pas de simples lacunes du projet, **car alors** elles ne seraient plus des obstacles, **mais** des bévues. Elles sont « extérieures » au sujet et à son projet. Sartre choisit ce terme d'« extériorité » pour désigner cet ensemble d'événements qui ne dépendent pas du sujet, qu'il ne peut pas contrôler. Cette sphère d'extériorité caractérise l'action du sujet et s'oppose implicitement au périmètre d'intériorité de sa pensée où il est radicalement libre de penser ce qu'il

veut en se soustrayant à tous motifs extérieurs. La liberté à laquelle Sartre s'intéresse ici est **donc** la liberté de l'action.

Elle se définit **alors** comme « la perpétuelle invention des moyens de tourner ces difficultés extérieures » (l. 4). **En effet**, loin d'anéantir cette liberté du sujet en l'empêchant d'agir, ces obstacles en sont au contraire la preuve éclatante **car** ils le poussent à réagir, à ne pas se laisser assujettir.

Cependant, malgré ces moyens mis au point par l'ingéniosité du sujet, la réussite doit toujours demeurer seulement possible. **Autrement**, on retombe dans un schéma de toute puissance du sujet, de la même manière que si aucun obstacle n'entravait sa volonté. **Ainsi** les difficultés extérieures doivent-elles être si élevées qu'aucun moyen ne puisse les surmonter, et, si neuves que le sujet ne puisse pas, **malgré tout**, trouver un moyen par habitude.

Dans tous les cas, la réussite reste donc seulement possible, toujours prête à se transformer en échec, obligeant le sujet à faire preuve de sa liberté à la fois dans l'élaboration de moyens pour contourner les obstacles et dans le fait qu'il ne pourra jamais atteindre la toute puissance.

(deuxième partie)

Dans un deuxième temps, Sartre nous amène à remettre en cause notre foi dans la liberté humaine en nous montrant comment le hasard intervient dans l'action. Nos décisions peuvent conduire à la réussite comme à l'échec, **mais** pour celles qui conduisent à la réussite, elles sont intimement liées au hasard.

En effet, si ce que je souhaite advient, c'est à la fois parce que j'ai trouvé les moyens de surmonter les obstacles qui s'opposaient à moi, et **parce que** ces obstacles n'étaient ni trop élevés, ni trop neufs. **Puisque** la réussite doit toujours être possible, j'aurais pu me trouver confronté à des difficultés extérieures difficiles à franchir. **Même** une fois que de la décision a découlé la réussite, je reste conscient de sa contingence, je sais qu'elle aurait pu ne pas se produire. **Ainsi**, Sartre donne-t-il l'exemple d'un envoyé en reconnaissance qui réussit sa mission uniquement parce que le tireur qui le vise, aveuglé par le soleil, rate sa cible. Qu'il n'y ait pas eu de soleil ou qu'un nuage soit venu en dissimuler les rayons et la mission était un échec. **Dans ce cas**, il semble que le hasard soit seul responsable de la réussite.

Comment, alors, postuler la liberté du sujet ? Si malgré ma volonté et mes actes l'événement le plus insignifiant est susceptible de venir s'opposer à moi ; suis-je encore libre ?

(troisième partie)

Dans un dernier temps, Sartre oppose le hasard au prévisible pour définir la liberté dans son rapport à la probabilité. **Si** le hasard peut entraver la réussite d'une décision, il n'anéantit pas **pour autant** la liberté humaine à condition que le sujet ait pris toutes ces précautions » pour éliminer tous les dangers

prévisibles (l. 13-14). Le sujet ne saurait être tenu pour responsable de ne pouvoir surmonter les obstacles non pas imprévus mais imprévisibles, c'est-à-dire impossibles à prévoir. Il peut être considéré comme pleinement libre s'il a fait tout ce qui était en son pouvoir pour garantir les conditions de sa liberté c'est-à-dire s'il est entré dans une logique de prévision, d'anticipation. La liberté suppose que le sujet anticipe les obstacles prévisibles inhérents à son avenir pour être à même de mieux s'y adapter. On pourrait même aller plus loin et affirmer qu'il faudrait qu'il anticipe même la part d'imprévisible inhérente à son avenir en tant que source d'obstacles potentiels. **Alors** Sartre conclut : « les possibles se réalisent dans la probabilité (l. 14). Il convient **donc** de distinguer le possible du probable. Prenons un exemple : si je demande « est-il possible d'aller à Rome en vélo ? », je m'interroge sur la faisabilité d'un tel voyage. **Au contraire** si je dis : « il est probable que j'aille à Rome à vélo », je laisse entendre que j'irai peut-être en vélo, **mais peut-être pas**. Je parle ici de la réalisation de ce projet. Le possible apparaît **donc** comme une condition nécessaire **mais** non suffisante du probable. **En effet**, il faut également tenir compte de l'extériorité. **Si** les possibles se réalisaient dans la certitude, ils ne seraient plus possibles, **mais** nécessités. **Au contraire**, s'ils se réalisaient dans l'ignorance, ils ne seraient plus possibles, **mais** impossibles. **Ainsi** les possibles se réalisent-ils effectivement dans la probabilité.

Puisque les possibles se réalisent donc dans la probabilité et que le possible est la condition de la liberté, on aboutit à la conclusion que « la liberté se meut dans la sphère du probable » (l. 15). **En effet**, la probabilité est constituée du possible qui tend vers la réussite et de l'extériorité qui tend vers l'échec. Elle respecte **donc ainsi** le postulat de départ énoncé par Sartre, **à savoir** que la réussite de la décision ne soit que possible et non pas certaine. Le probable vient **donc** au monde par l'homme puisqu'il constitue la sphère de la liberté humaine.

(conclusion)

La liberté humaine ne s'entend **donc** pas comme l'état dans lequel un sujet peut agir sans contrainte ni obstacle **mais** bien plus comme la capacité qu'a un sujet de choisir les fins de son action et les moyens d'y parvenir. C'est à travers l'anticipation des obstacles qu'il rencontre et au contact de ces obstacles qu'il fait **non seulement** preuve de sa liberté **mais encore** qu'il acquiert une conscience claire.

2. L'élève a choisi de faire la partie sur l'intérêt philosophique, sa copie est donc en deux parties, la première correspondant à l'explication détaillée, la seconde à la discussion de l'intérêt philosophique.

Texte de Sartre

« Ainsi l'amant ne désire-t-il pas posséder l'aimé comme on possède une chose. Il réclame un type spécial d'appropriation. Il veut posséder une liberté comme liberté. Mais, d'autre part, il ne saurait se satisfaire de cette forme éminente de la liberté qu'est l'engagement libre et volontaire. Qui se contenterait d'un amour qui se donnerait comme pure fidélité à la foi jurée ? Qui donc accepterait de s'entendre dire : « je vous aime parce que je me suis engagé à vous aimer et que je ne veux pas me dédire ; je vous aime par fidélité à moi-même » ? Ainsi l'amant demande le serment et s'irrite du serment. Il veut être aimé par une liberté et réclame que cette liberté comme liberté ne soit plus libre. Il veut à la fois que la liberté de l'autre se détermine elle-même à devenir amour – et cela non point seulement au commencement de l'aventure mais à chaque instant- et à la fois que cette liberté soit captivée *par elle-même*, qu'elle se retourne sur elle-même, comme dans la folie, comme dans le rêve, pour vouloir sa captivité. Et cette captivité doit être démission libre et enchaînée à la fois entre nos mains ».

Sartre, *L'être et le néant* (1943), éd. Gallimard, coll. « Tel », 1976 p.407.

(introduction)

Au cinéma, dans la littérature, l'amour nous est très souvent dépeint comme le plus noble et le plus beau des sentiments, sans lequel on ne peut atteindre au bonheur, et le mariage est fréquemment considéré dans notre société comme le point culminant du sentiment amoureux. Dans ce texte, Sartre, beaucoup plus pessimiste, s'intéresse au paradoxe de l'amant, qui veut posséder l'être aimé absolument, sans **pour autant** lui ôter sa liberté. Il montre **ainsi** que la nature même du désir de l'amant le rend vain, chimérique. On peut **cependant** se demander si tout sentiment amoureux est un désir de possession tel que le décrit Sartre, et de ce fait voué à l'échec, et si l'engagement est une manifestation de la liberté de l'homme, ou **au contraire** un emprisonnement.

(première partie : explication suivie du texte)

Dans le premier paragraphe de son texte (« Ainsi l'amant...liberté »), Sartre définit l'amour, et l'assimile à un désir de possession de l'être aimé. Le mot de possession renvoyant immédiatement à l'idée de possession matérielle, Sartre précise que l'amant ne désire pas « posséder l'être aimé comme on possède une chose », la liberté de l'être aimé rendant impensable ce type

d'appropriation : il veut **donc** « posséder une liberté comme liberté ». C'est là la thèse de Sartre, la difficulté insurmontable qui se dresse en travers des désirs de l'amant et rend l'amour impossible. La liberté de l'être aimé est **en conséquence** à la fois obstacle au désir de possession, et condition nécessaire à cette possession : **en effet**, la liberté d'un être est pour Sartre ce qui fait sa valeur, son humanité, « l'homme est liberté » dit Sartre dans *L'existentialisme est un humanisme*, et priver l'être aimé de cette liberté, c'est le priver de ce qui le rend digne de notre désir de possession.

Puis, Sartre rejette une résolution possible de ce paradoxe : « l'engagement libre et volontaire », le choix, qui semblait être une « forme éminente de la liberté » de l'être aimé, tout en satisfaisant le désir de possession de l'amant. **Cependant** Sartre montre que le serment est une autre forme d'aliénation, bien que volontaire, par une série de questions rhétoriques (« Qui se contenterait...foi jurée ? » ; « Qui donc accepterait...moi même ? »). Le serment, quoique formulé librement, devient contrainte sitôt prononcé, et la personne liée par son serment est réifiée, puisqu'elle s'engage à rester semblable à celle qu'elle était au moment du serment. Cette forme de possession reste **donc** insatisfaisante. Les déductions de Sartre remettent en cause l'institution du mariage, qui repose sur un serment sacré et irrévocable, et qui nie de ce fait la liberté des époux. **Par ailleurs**, Sartre souligne que le serment n'est même pas acceptable comme gage de fidélité envers l'amant, puisqu'il n'est respecté que par « fidélité à [soi]-même » : ce qui apparaissait comme une solution potentielle au problème posé au début du texte, le serment, est source d'un nouveau paradoxe, tout aussi insurmontable.

Dans la dernière partie du texte (« Il veut ...entre nos mains »), Sartre définit le type de possession exigé par l'amant, et éclaircit la formule « Ainsi l'amant demande le serment et s'irrite du serment. ». Il progresse une fois de plus par paradoxes : « Il veut être aimé par une liberté et réclame que cette liberté comme liberté ne soit plus libre ». **En effet**, l'être aimé est une liberté, et c'est en tant qu'il est liberté que l'amant le désire. **Cependant** cette liberté, qui peut pousser l'être aimé à se détourner de l'amant, est également inacceptable pour l'amant dont le désir de possession est absolu : on revient ici au dilemme initial. Il affirme ensuite (« il veut à la fois...amour ») la nécessité du serment, « non point seulement » d'un serment initial, ponctuel (forme de contrainte), **mais** un serment de « chaque instant », qui assurerait à l'être aimé la liberté de

choisir d'aimer, ou non : son amour n'est plus une certitude garantie, **mais** une possibilité que l'être aimé doit transformer à chaque instant en réalité. Ce type d'engagement semble inaccessible, et Sartre y ajoute encore une condition irréalisable : « qu'elle [la liberté] se retourne sur elle même, comme dans la folie, comme dans le rêve, pour vouloir sa captivité ». La liberté **ainsi** « captivée » vit en autarcie, sans contact avec la réalité, sans autres désirs que ceux de l'amant, et par conséquent aimant sa servitude, ce qui nous paraît être une forme extrême de l'esclavage : Sartre souligne ici l'aspect destructeur de l'amour. Il rejoint sur ce point Hegel, qui dans la dialectique du maître et de l'esclave, soutient que « toute conscience poursuit la mort de l'autre », nous cherchons tous à détruire l'autonomie d'autrui, comme le fait l'amant selon Sartre. Les deux comparaisons qu'il utilise détachent le sentiment amoureux du réel, de la rationalité, et excluent tout espoir de réciprocité : on ne peut partager ni un rêve, ni une folie. Le problème soulevé dans le premier paragraphe ne trouve pas de solution et se complexifie **au contraire** par la dernière phrase (« Et cette captivité doit être démission libre et enchaînée à la fois entre nos mains ») qui achève le texte par une impasse, où la liberté et l'esclavage se trouvent une nouvelle fois conditions nécessaires à la possession de l'amant, et impossibles à réunir.

Sartre démontre **donc** que l'amour est par essence, de par la définition qu'il en donne dans le premier paragraphe, impossible : le projet de l'amant de posséder de façon absolue un être sans lui ôter sa liberté semble **en effet** irréalisable.

(deuxième partie : discussion de l'intérêt philosophique)

On est étonné de trouver sous la plume de Sartre, qui dans sa vie personnelle s'est engagé à de multiples reprises (pour la résistance, dans le communisme), une critique de l'engagement. Dans ce texte, s'engager apparaît comme synonyme de perdre sa liberté, sa valeur absolue, alors que dans *L'existentialisme est un humanisme*, Sartre montre le choix comme la manifestation, à chaque instant, de notre liberté. Il faut **néanmoins** préciser que l'engagement qu'il rejette est l'engagement amoureux *ad vitam aeternam*, plus particulièrement celui du mariage. En critiquant les dangers de l'engagement solennel et définitif, Sartre rejoint Descartes qui dans *le Discours de la méthode*,

range parmi les excès « toutes les promesses par lesquelles on retranche quelque chose à sa liberté ».

Par ailleurs, Sartre fait montre dans ce texte d'un pessimisme extrême, pessimisme qui lui fut déjà reproché à cause de sa doctrine existentialiste. Il établit ici que l'amour est une illusion, un idéal à jamais hors d'atteinte. **En effet**, pour Sartre, « aimer est dans son essence le projet de se faire aimer, où chacun attend de l'autre un amour qui ne se résume pas au projet d'être aimé ». La possession spécifique exigée par l'amant semble d'autant plus hors d'atteinte que l'être aimé la réclame avec autant de force. L'amour est un désir égocentrique et irraisonné : chacun des amants voulant être pour l'autre une valeur absolue, il est impossible qu'aucun des deux obtienne satisfaction. **Cependant**, si Sartre nous délivre ici d'une illusion, même agréable, (et l'amour tel qu'il le conçoit semble effectivement être une illusion), on peut qualifier ce texte de réaliste plutôt que de pessimiste. Il faut **en effet** toujours préférer la vérité qui dérange à l'illusion qui reconforte. Régler notre vie en fonction de notre foi en l'existence d'un tel amour ne peut que nous détacher de la réalité, et nous amener à avoir des exigences telles qu'elles ne pourront jamais être atteintes. Ce texte en apparence désespérant l'est **donc** peut être moins que l'illusion qu'il dénonce. **Cependant**, on peut se demander s'il est possible de modéliser à ce point l'amour, et d'en donner une théorie aussi précise et péremptoire : la forme d'amour qu'il décrit est certainement utopique, **mais** peut-être n'est elle pas la seule envisageable.

Ainsi, on peut dire que Sartre dénonce l'illusion de l'amour idéal célébré dans de nombreux romans et films, et démythifie la nature même de l'amour, qu'il définit comme un désir de possession absolue de l'autre, non seulement impossible, **car** l'amant ne peut aimer qu'un être libre, **mais encore** destructeur.